



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS SEANCE DU 14 OCTOBRE 2022

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres composant le	13	Le 14 octobre 2022 à 14h00, les membres composant		
Conseil d'administration	80	le Conseil d'administration du Centre Communal		
Nombre de membres présents à la	00	d'Action Sociale de la Commune de		
séance	03	Joinville-le-Pont se sont réunis en salle de réunion de		
Nombre de membres représentés	00	la Maison des Solidarités et de l'Emploi, sous la		
		présidence de Mme Chantal DURAND, Vice-		
Nombre de membres non représentés	02	Présidente.		

Membres élus :

Mme Chantal DURAND, Adjointe au Maire, déléguée « Solidarités, Emploi, Seniors, Vie économique » M. Francis SELLAM, Adjoint au Maire, délégué « Finances, Ressources Humaines et Logement » Mme Chantal ALLAIN, Adjointe au Maire, déléguée « Jeunesse et Handicap » M. Tony RENUCCI, Conseiller Municipal Mme Stéphanie BRANCO, Conseillère Municipale déléguée

Membres nommés :

M. RIOUSSET Michel, représentant de l'association ARJ

Mme Catherine VIEILLEFOSSE, représentant l'Union Départementale des Associations Familiales du Val-de-Marne

Mme Bernadette PHILIPPOT, nommée par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune

ABSENTS REPRESENTES:

M. Olivier DOSNE, Maire, Président du C. C. A. S.

Mme Marie-France BRUGEL, représentant l'unité locale de Joinville-le-Pont de la Croix Rouge Française

M. Frédéric WEHRUNG, nommé par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune

ABSENTS NON REPRESENTES:

Mme Sandrine PARIS-PESCAROU, Conseillère Municipale M. RAHIMI Alexandre, représentant l'association APOGEI 94

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article 17 du décret du 6 mai 1995 et l'article L.2312-2 du CGCT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Chantal ALLAIN

DELIBERATION N°2 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 JUIN 2022

PREAMBULE - Mme Chantal DURAND, Vice-Présidente

Mes Chers Collègues,

Je vous propose de bien vouloir approuver le procès-verbal de la séance du 29 juin 2022.

Principaux t	extes	réglemer	taires
--------------	-------	----------	--------

- article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 29 juin 2022.

M Olivier DOSNE President du CCAS

Centre Communal d'Action

Sociate Marne

Centre

My Mume Chartel AUAiN

Secrétaire de séan

Communal d'Action Sociale

Sociale Val-de-Marne

Je soussignée, Chantal DURAND, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été
Publiée sous format électronique 1 9 OCT. 2022

/Notifiée le : 1 8 OCT. 2022

Telétransmis au contrôle de légalité le : 1 8 OCT. 2022

19 OCT. 2022

